

# Comité Consultatif de Bioéthique

## DOCUMENTS CONSULTÉS

### 1. Documents juridiques

- Loi du 22 août 2002 relative aux droits du patient, M.B.26/09/2002 .
- Chambre des Représentants, Question/Réponses, Question n° 984 de M. Ignace Van Belle du 27 novembre 1998, Malades mentaux, mise en observation d'urgence.
- Chambre des Représentants - Document parlementaire 1098 3 89/90 pages 12-13.
- Civ. Charleroi 29/02/2000, Act Dt 2000, p. 503 et s.
- Convention pour la protection des Droits de l'Homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine : Convention sur les Droits de l'Homme et la Bio-médecine, Oviedo, 4.4.1997.
- Cour d'Appel de Bruxelles, arrêt du 11/01/1962. L.L. c/O.D., in: R.G.A.R. 1962, 6928.
- Helsinki Déclaration, Recommendations Guiding Medical Doctors in Biomedical Research Involving Human Subjects, Adopted by the 18th World Medical Assembly, Helsinki, Finland, June 1964 and amended by the 29th World Medical Assembly, Tokyo, Japan, October 1975, 35th World Medical Assembly, Venice, Italy, October 1983, and the 41st World Medical Assembly, Hong Kong, September 1989.
- Déclaration de Lisbonne de l'Association médicale mondiale sur les Droits du patient, adoptée par la 34e Assemblée médicale Mondiale, Lisbonne, Portugal, septembre/octobre 1981, et amendée par la 47e Assemblée générale Bali (Indonésie), Septembre 1995.
- Gent 09/11/95, TGR 1996, 3/96.
- JP Jumet 09/05/2000, Act Dt 2000, p. 511 et s.
- JP Namur – Civ. Namur 16/12/94-06/02/95, JLMB 1996, p. 19 et s. note VANDERLINDEN.
- Loi du 26 juin 1990 relative à la protection de la personne des malades mentaux (M.B. 27/07/90) et son arrêté d'exécution du 18/07/1991 (M.B. 26/07/91).
- Madrid Declaration on ethical standards for psychiatric practice, approved by the General Assembly on August 25, 1996.
- Vredegerecht Borgerhout, 16/02/93, T. Gez. 1997/1998, p. 205. - J.T. 1993, p. 207.

- Vredegerecht Menen, 12/08/97, T. Gez. 1999-2000, p. 362-363.
- Vredegerecht St Truiden, 06/10/98, T. Gez. 1998/1999, p. 398 et s.
- Vredegerecht Tienen, 14/05/98, T. Gez. 1999-2000, p. 363-364.

## 2.- Bibliographie

- C. ALEXANDER, "Wet van 26/06/90 betreffende de bescherming van de persoon van de geestesziekte – rechtspraakoverzicht" (1990-1997), T. Gez. 1999-2000, p. 21(36).  
Rev. Dr. Santé 1999-2000, Mys & Breesch uitgevers.
- G. BENOIT, "Commentaires relatifs à la loi du 26/06/1990 relative à la protection de la personne des malades mentaux", JPP 1991 n° spécial p. 259 et s.
- G. BENOIT, "Mini-chronique de jurisprudence 1991-1993", JPP 94 p. 74(85).
- J.-M BERGER, "Malades mentaux – mesures de protection de la personne – conditions d'application de l'article 2 de la loi du 26/06/90", rev. dr Com. 1982 V.I. p. 97-102.
- Ph. BOXHO, "La loi de protection du malade mental du 26/06/90 – Présentation et jurisprudence", JPP 1999 p. 414(435).
- Ch. BYK, Magistrat, « Le consentement des personnes vulnérables aux soins et à la recherche et la convention européenne sur les droits de l'homme et la biomédecine », Rev. Dr. Santé, 1997-1998, Mys & Breesch éditeurs, p. 267 à 278.
- L. CASSIERS : Réflexions sur l'autonomie des malades psychotiques, 17.12.01
- Comité européen pour la prévention de la torture et peines ou traitements inhumains ou dégradants, -chapitres des rapports généraux du CPT consacrés à des questions de fond, Strasbourg 16.10.01.  
-rapport au Gouvernement belge relatif à la visite effectuée au Centre Hospitalier J.Titeca, 17.10.02..
- Conseil de l'Europe, 'Livre Blanc' sur la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux, en particulier de celles placées dans un établissement psychiatrique. DOC. DIR/JUR (2000) 2, Strasbourg 3 janvier 2000.
- Conseil National de l'Ordre des Médecins, Bulletin n°90.- Décembre 2000. Avis du 17/06/2000, Livre blanc sur la protection des droits de l'homme et de la dignité des personnes atteintes de troubles mentaux.
- Conseil National de l'Ordre des Médecins: Institutions hospitalières : accès et expulsion, avis du 18 janvier 1992.
- P. COSYNS, « Traitement involontaire en cas d'hospitalisation involontaire selon la loi du 26 juin

1990 concernant la protection de la personne du malade mental », 14.12.2000.  
et « Gedwongen opnames in de provincie Antwerpen in 1998. Statistieken ».

- Council of Europe, 'White Paper' on the protection of the human rights and dignity of people suffering from mental disorder, especially those placed as involuntary patients in a psychiatric establishment. DOC. DIR/JUR (2000) 2, Strasbourg 3 January 2000.
- G. DEMANET : Circulaire sur la loi du 26 juin 1990 et ses arrêtés d'application.
- Le droit belge après les réformes. Protection des malades mentaux et incapacité des majeurs. Actes du 3e Colloque de l'Association Famille & Droit, Louvain la Neuve, 7-8 mai 1993, Story-Scientia, p. 139 à 145: Alphonse KOHL : la loi du 26 juin 1990 relative à la protection de la personne des malades mentaux et Madame Christiane HENNAU - HUBLET "Privation de liberté et traitement médical".
- V. GOLARD, Jurisprudence commentée, Stéthoscope 01/99, p. 23.
- V. GOLARD, Jurisprudence commentée, Stéthoscope 10/2000, p. 26.
- Ch. HENNAU-HUBLET "Le projet de Convention de bioéthique du Conseil de l'Europe : l'espoir d'une protection élevée des droits de l'homme", Rev. Dt Santé 1995-1996, p. 25 et s.
- « Justice et psychiatrie : normes, responsabilité, éthique » sous la direction de Claude Louzon et Denis Salas, édition Eres, 1998.
- Th.LOCOGE : Loi du 26 juin 1990 : aspects juridiques en relation avec la question : problématique des patients psychiatriques et de leur traitement en l'absence de consentement. 15/10/2001.
- La loi du 26 juin relative à la protection de la personne des malades mentaux, Décembre 2000, commentaires et réflexions du groupe de travail 'Mise en observation, Intervision'. Plateforme de Concertation pour la Santé mentale en Région de Bruxelles-Capitale.
- Loi du 26 juin 1990, protection de la personne malade mentale – Concept 'maladie mentale', Rev. Dr. Santé 1997-1998.
- Circulaire aux hôpitaux psychiatriques et aux hôpitaux généraux disposant d'une section psychiatrie, du ministre communautaire de la Santé publique et des Affaires bruxelloises, 24.10.1990.
- K.OOSTERLINCK, Overzicht van rechtspraak (1991-1997) betreffende de wet van 18 juli 1991 inzake het voorlopig bewind, Rev. Dr. Santé 1999-2000, Mys & Breesch uitgevers, p. 8 tot 19.
- Pacte thérapeutique', Ministre de l'action sociale, du logement et de la santé, Willy Taminiaux, Juin 1994.

- P. PALERMINI, M.L. DELFOSSE, Expérimentation médicale sur l'être humain, propositions pour un cadre législatif, Rev. Dr. Santé 1996-1997, Mys & Breesch éditeurs, p. 333 à 344.  
The protection of persons with mental illness and the improvement of mental health care, 75th penary meet, ref. A/RES/46/119, 17 december 1991.
- PONCELET J., "De Gedwongen opname : onderzoek naar de toepassing en de weerslag van de nieuwe wetgeving", Vl. T. Gez 1993, p. 35 et s.
- Protection des malades mentaux et incapacités des majeurs : le droit belge après les réformes : actes du 3ème colloque 1993 (contribution notamment d'A. KOHL et de Madame HENNAU-HUBLET).
- Psychiatric Ethics, Third Edition, edited by Sidney Bloch, Paul Chodoff, Stephen A. Green, Oxford University Press.
- Rapport explicatif à la Convention pour la protection des droits de l'homme et de la dignité de l'être humain à l'égard des applications de la biologie et de la médecine, Conseil de l'Europe, ( ?)01/1997, p. 12 et s.
- Toepassing van de wet bescherming persoon in Vlaanderen, Kluwer Rechtswetenschappen België, 1996.
- Traitement douloureux et dangereux (électrochoc), nécessité d'un consentement éclairé du malade. Exceptions. Revue générale des Assurances et des Responsabilités, Cour d'appel de Bruxelles, 11.01.1962.
- Uilenspiegel 2001, Inspraak: een noodzaak: wij zijn misschien min of meer gestoord, toch worden wij graag gehoord.
- VERRYCKEN M., Vrederechter, "De gedwongen psychiatrische opname en het voorlopig bewind van 7 jaar toepassing", T. Gez. 1999-2000, Mys & Breesch uitgevers, p. 112 tot 120.